

Main dans La main

Juin 2016



Sommaire

- Qu'est-ce que l'ARDEAR ?
- Solde Bancaire
Insaisissable 1
- Entretien avec
Mme Rousselot
mandataire judiciaire 2
- Etude Solidarité Paysans
National
- Agenda Impact 3

Edito

Un édito ?

On n'avait encore jamais fait ce genre de travail (oui, pour nous c'est une corvée !) et bé pour une première fois on est gâté :

-la météo de m**** (année de foin = année de rin disait pépé).

-des crises : t'en veux t'en vlà!

-des menaces terrorisantes qui provoquent des replis sur soi et pire identitaires.

Heureusement y'a le FOOT ! Mais bon c'est pas terrible. Ouf la reprise économique est là, si si cherchez bien, il l'a dit dans le poste. Bon pour l'agriculture faudra attendre sûrement un peu.

L'ironie vous le comprendrez fait partie des remèdes anti déprime pour passer un cap (que dis-je, une péninsule). Sérieusement (si si cela nous arrive), la solidarité doit jouer son rôle plus que jamais à fond :

Ne restons pas isolés, jouons collectif, l'union fait la force (et l'oignon fait la soupe)

Vivement le 49.3 pour régler rapidement tous nos problèmes.

Grosses bises à tertoux

Michel et Laurent
Bénévoles 79 éternellement débutants

Qu'est-ce que l'ARDEAR* ?

Née en 1985 en Poitou Charentes, c'est une association qui regroupe des paysan-nes et d'autres acteurs du monde rural réunis par l'envie de partager leur expérience permettre de maintenir et d'installer des paysans nombreux et de faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne.

L'ASSOCIATION ACCOMPAGNE ET FORME DES PAYSANS ET DES FUTURS PAYSANS POUR :

- Des paysans plus autonomes qui produisent de la valeur ajoutée sur des surfaces raisonnables pour laisser de la place à d'autres
- Des paysans fiers de la qualité de leurs produits et du lien développé avec les consommateurs et les autres acteurs du monde rural.
- Des paysans qui innovent pour préserver la nature et transmettre leur ferme aux générations futures

L'engagement des paysans et des animatrices de l'ARDEAR, leur disponibilité et leur connaissance du terrain apportent une vraie plus-value à l'accompagnement. L'ARDEAR intervient également dans les lycées agricoles et accompagne la réflexion des collectivités locales souhaitant encourager sur leur territoire une agriculture plus paysanne.

L'association est adhérente à la FADEAR** et membre du réseau Inpact Poitou Charentes présenté dans le précédent bulletin.



* Association Régional pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

**Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Solde bancaire insaisissable (SBI)

Si votre compte bancaire fait l'objet d'une saisie, vous devez néanmoins pouvoir disposer d'une somme d'argent pour faire face à vos dépenses alimentaires immédiates. Le SBI est fixé à **524.68€** qu'elle que soit votre situation familiale. Votre banque est dans l'obligation de laisser à votre disposition ce montant, que ce soit sur un compte personnel ou professionnel.

Votre compte bancaire peut être alimenté par des créances provenant de **sommes insaisissables** (minima sociaux, prestations familiales, remboursements de frais médicaux, notamment). Dans ce cas, le montant du SBI mis à votre disposition par votre banque ne se cumule pas avec ces sommes.

Si votre compte bancaire est crédité d'une somme insaisissable supérieure au montant du SBI, votre banquier vous laissera cette somme à disposition. *Par exemple :*

| Montant sur le compte au jour de la saisie | Existence d'une créance insaisissable | Montant maximum saisi | Somme laissée à disposition par la banque |
|--|---|-----------------------|---|
| 900€ | Pension alimentaire : 200€ | 375.32€ | 524.68€ (SBI) |
| 900€ | Remboursement de frais médicaux + pension alimentaire : 600€ | 300€ | 600€ (montant des créances insaisissables) |
| 150€ | - | 0€ | 150€ |



Entretien avec Mme ROUSSELOT, mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire, l'étude ROUSSELOT-GEGOUE est implantée à Rochefort (17) et intervient sur les tribunaux de La Rochelle et Saintes. Spécialisée dans le traitement des difficultés des entreprises, Maître Marie-Adeline ROUSSELOT-GEGOUE travaille régulièrement avec Solidarité Paysans Poitou-Charentes dans le suivi d'agriculteurs en difficulté.

Le rôle du mandataire judiciaire

Les mandataires judiciaires accompagnent toutes les professions qui relèvent des procédures collectives (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales). Le mandataire a pour mission de représenter les créanciers, de préserver les salariés lorsqu'il y en a, de fixer le montant exact des dettes et de contacter les créanciers.

Mais le mandataire assiste aussi le chef d'entreprise afin de lui indiquer toutes les solutions possibles. Son rôle n'est pas celui d'un conseiller mais plutôt celui de « l'œil externe » qui manque souvent pour apprécier objectivement la situation. A aucun moment le chef d'entreprise est obligé de suivre les propositions. Deux procédures peuvent être envisagées pour le maintien d'une entreprise en difficulté, une procédure de sauvegarde ou le redressement judiciaire. Dans le cas d'une liquidation, le mandataire devient alors le liquidateur de l'entreprise afin de régler les créanciers.

Un travail en étroite collaboration avec Solidarité Paysans

Maître Marie-Adeline ROUSSELOT-GEGOUE travaille régulièrement avec Solidarité Paysans et note que l'intervention de l'association permet de plus en plus d'anticipation dans les dossiers suivis. Les agriculteurs accompagnés par Solidarité Paysans prennent conscience de leurs difficultés plus rapidement. Or on sait que plus les difficultés sont identifiées tôt, plus le redressement judiciaire permettra à l'entreprise de se relever. La collaboration entre le mandataire et l'association peut avoir lieu dans 2 situations

différentes : soit les agriculteurs en difficulté sont accompagnés par Solidarité Paysans et font appel à l'étude pour le redressement ou la liquidation, soit les agriculteurs sont assignés en redressement et Maître Marie-Adeline ROUSSELOT-GEGOUE peut alors les orienter vers Solidarité Paysans.

L'expertise et les compétences d'un réseau associatif de terrain

Pour Maître ROUSSELOT-GEGOUE, le travail de l'association est précieux. Contrairement à d'autres secteurs d'activité, les agriculteurs suivis sont souvent dirigeants d'exploitations à taille humaine où il n'y a pas ou peu de salarié. Les personnes livrées à elles-mêmes peinent à aller chercher les informations. Au-delà de l'accompagnement humain qu'ils assurent, les accompagnateurs de Solidarité Paysans ont de véritables compétences techniques, administratives et comptables. L'association prépare les entretiens en amont en suivant finement toutes les créances. Maître ROUSSELOT-GEGOUE explique : « L'association Solidarité Paysans m'apporte un éclairage technique très appréciable car le secteur agricole est très spécifique vis-à-vis de la réglementation, des cours des matières premières... ».

Solidarité Paysans constitue donc aujourd'hui pour Maître ROUSSELOT-GEGOUE un interlocuteur privilégié qui permet d'accélérer les procédures et de les faire comprendre aux agriculteurs qui sont parfois réticents à s'y engager. Un partenariat de travail que la mandataire entend bien poursuivre afin de trouver les solutions les plus adaptées pour les agriculteurs en difficulté.



Main dans la main
Juin 2016

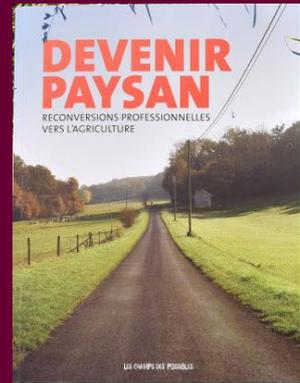
DES AGRICULTEURS SOUS PRESSION UNE PROFESSION EN SOUFFRANCE

Etude Solidarité Paysans National

Véronique Louazel, chargée d'étude, travaille sur la santé mentale des agriculteurs. Dans une étude réalisée en 2015 pour Solidarité Paysans National, elle pointe le rôle préventif de l'entourage, familial et professionnel. Et défend la pertinence d'un tissu rural bienveillant.

Article publié dans la France Agricole du 13 mai 2016 dans la rubrique C'est son avis

A LIRE...



Félicitations à Héloïse Raimon qui a donné naissance à une petite fille nommée Clara le 30 avril 2016



Mieux connaître le Réseau Inpact

Avec la vidéo
« Notre projet »

A l'adresse suivante :

<http://www.inpactpc.org/le-reseau-inpact/notre-projet.html>

AGENDA RESEAU INPACT

4 juillet : P'tit déj' de l'installation agricole - Commercialiser en directe les différentes formes et organi-sations possibles à Poitiers (86)

Proposée par l'ARDEAR

13 septembre : P'tit déj' de l'installation agricole - Concilier son couple et son projet d'installation agricole à La Couronne (16)

Proposée par l'ARDEAR

13 septembre : Grandes cultures et élevage bovins allaitants bio à Bernac (86)

Proposée par Agrobio

Responsables rédaction

Marie Madeleine LEONARD (16)

Lucie VIDAL (16)

Pierre MACHEFERT (17)

Sylvie LANDRAULT (86)

Yves COUTAND (79)

Mathilde POMMEROLLE, animatrice 17



Siège social :
Solidarité Paysans 16
Route de Paris
16 700 RUFFEC